

## Publication de l'Enquête Nationale Autopartage 2025 de l'Ademe : **5 millions de Français sont prêts à franchir le pas !**

Dans cette 5ème édition de l'Enquête nationale autopartage, l'Ademe met en lumière le rôle structurant de l'autopartage dans la transition des mobilités en France. **Avec un potentiel de 5 millions d'utilisateurs, l'autopartage se révèle comme une solution pertinente et complémentaire aux transports publics, au vélo et au train** pour répondre à une double exigence : réduire la dépendance à la voiture individuelle tout en maintenant, voire en améliorant, l'accès à la mobilité pour tous les publics et sur l'ensemble des territoires.

Bruno Flinois, président de l'Association des Acteurs de l'Autopartage, se félicite des progressions récentes de l'autopartage sous toutes ses formes, dans les grandes agglomérations comme dans les territoires ruraux, les copropriétés et les entreprises. « Cette dynamique confirme le potentiel majeur de l'autopartage, supérieur à deux fois l'objectif de 70 000 véhicules annoncé par Philippe Tabarot, ministre chargé des Transports, le 4 décembre dernier. L'Association des Acteurs de l'Autopartage appelle désormais à la mise en œuvre effective des mesures proposées. ».

### **L'autopartage, une pratique désormais bien identifiée et installée**

L'édition 2025 de l'enquête révèle un changement d'échelle significatif : **près de 60 % des Français titulaires du permis de conduire déclarent connaître le principe de l'autopartage**. Cette évolution reflète la diffusion de l'autopartage dans les métropoles comme dans les territoires ruraux.

Le secteur de l'autopartage s'élargit pour s'adapter aux usages, notamment auprès des entreprises qui constitue un marché particulièrement dynamique.

### **Un impact massif sur les usages de la voiture et la démotorisation**

Les résultats de l'enquête confirment l'impact structurel de l'autopartage sur les comportements de mobilité :

- **Chaque voiture en autopartage en boucle remplace 5 à 7 voitures individuelles,** contribuant à désengorger les villes

- **Chaque voiture en autopartage supprime 10 000 à 48 000 km par an en voiture**, reportés vers les transports publics, le train et le vélo
- **Plus d'un usager sur deux affirme que l'autopartage a amélioré son pouvoir d'achat** (56%), réalisant une économie annuelle estimée entre 400 € et 1 000 €
- **Deux usagers sur trois de l'autopartage en boucle se sont séparés d'une voiture** suite à leur adoption de l'autopartage (65%)

### **Un fort potentiel de développement**

L'enquête identifie un réservoir de 3,5 à 4 millions de nouveaux utilisateurs potentiels, s'ajoutant à environ 1 million d'usagers actuels, soit **un marché adressable total de 5 millions de Français**.

Pour leur permettre de franchir le pas, l'étude souligne deux leviers décisifs :

- **Le renforcement de la visibilité et de la proximité de l'offre**, notamment dans les territoires péri-urbains et ruraux
- **Des politiques publiques cohérentes**, associant soutien à l'autopartage, développement des alternatives de mobilité du quotidien (transports collectifs, vélo) et régulation de l'usage de la voiture individuelle

Ce potentiel est supérieur à 2 fois l'objectif de 70 000 véhicules en autopartage visé par Philippe Tabarot, ministre chargé des Transports, le 4 décembre dernier. Il avait alors annoncé des mesures destinées notamment à simplifier l'inscription aux services d'autopartage et rendre l'offre plus visible. **L'Association des Acteurs de l'Autopartage appelle à la mise en œuvre des mesures proposées.**

### **A propos de l'Association des Acteurs de l'Autopartage (AAA)**

Créée en 2019, l'Association française des Acteurs de l'Autopartage (AAA) est une association professionnelle loi 1901 qui fédère les principaux acteurs du marché français : opérateurs, fournisseurs de technologies, d'équipements et de services d'autopartage.

L'association a pour objectif de promouvoir et développer l'autopartage en France, d'œuvrer auprès des acteurs publics locaux et nationaux pour porter les bonnes pratiques et ainsi pérenniser cette transition; mais aussi de défendre les intérêts de la filière et contribuer aux relations harmonieuses entre tous ses acteurs.

**Contacts presse :** Nicolas FRASIE, 06 09 24 00 62, nfrasie@communauto.com